Covid-19 : Étude sur les données vaccinales

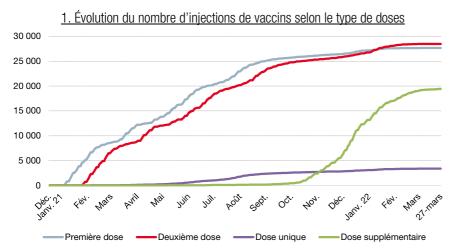




Plus de 78 900 injections de vaccins administrées

Les données de vaccination sont arrêtées au 27 mars 2022.

N.B. : Les données présentées dans cette étude sont consolidées à chaque publication ce qui explique les légères différences qui peuvent apparaître par rapport aux statistiques précédemment publiées.



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Au 27 mars 2022, 78 910 injections de vaccins ont été administrées à des personnes de 12 ans et plus. Elles incluent près de 27 700 premières doses et près de 28 500 deuxièmes doses. Le nombre de doses uniques¹ s'établit à près de 3 400 injections et les doses supplémentaires dépassent les 19 400.

La vaccination est paritaire. En effet, 50,6 % des injections concernent des femmes.

2. Répartition des injections selon le pays de résidence au 27 mars 2022

Type de doses					
	Première	Deuxième	Unique ¹	Supplémentaire	Total
Monaco	22 012	22 627	2 060	16 227	62 926
France	5 441	5 639	1 282	3 110	15 472
Italie	141	139	16	58	354
Autres*	63	61	5	29	158
Total	27 657	28 466	3 363	19 424	78 910

^{*}Autres dont non renseignés

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

Sur les 78 910 doses administrées au total, près de 15 500 l'ont été à des personnes habitant en France et 354 à des résidents italiens.

La campagne de vaccination a débuté le 31 décembre 2020 en Principauté² avec comme type de vaccin le Comirnaty de Pfizer/BioNTech (vaccin à base d'ARN messager), qui nécessite l'injection de deux doses à 21 jours d'intervalle pour les personnes qui n'auraient pas été précédemment infectées par la maladie et une dose unique pour celles ayant déjà eu la Covid-19.

Depuis le 10 juin 2021, la vaccination est ouverte à toute personne âgée de 12 ans et plus puis par la suite aux non-résidents exerçant une activité professionnelle en Principauté. Début janvier 2022, les enfants de 5 à 11 ans, résidents ou scolarisés en Principauté, risquant de contracter des formes graves de Covid-19 ou vivant dans l'entourage d'une personne immunodéprimée ont pu également commencer à être vaccinés au Centre national de vaccination.

De plus, une dose supplémentaire de rappel peut être administrée aux personnes de 18 ans et plus, sous réserve d'avoir reçu la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 depuis plus de quatre mois.

Depuis le 22 mars 2022, le vaccin Nuvaxovid de Novavax (vaccin dit « sous-unitaire ») est également disponible. Le schéma de primo-vaccination de ce vaccin nécessite l'administration de 2 doses, espacées de 3 semaines.

La couverture vaccinale présentée ci-après concerne la population résidente monégasque. Elle comprend :

- Toutes les injections effectuées en Principauté à des résidents ;
- Une partie des injections effectuées à l'étranger à des résidents : d'une part les cas où la première dose a été effectuée à l'étranger puis déclarée au Centre de vaccination afin de pouvoir effectuer la seconde dose en Principauté et d'autre part les cas où les 2 doses ont été effectuées à l'étranger puis déclarées au Centre de vaccination dans le but de demander un pass sanitaire ou d'avoir recours au suivi sérologique.

Pour autant, il n'est pas possible de connaître les résidents s'étant fait vacciner à l'étranger et ne s'étant pas déclaré auprès du Centre de vaccination. Ainsi, la couverture vaccinale des résidents demeure sous-évaluée par cette partie non quantifiable de résidents vaccinés à l'étranger et non déclarés.

¹ Doses uniques: Les personnes précédemment infectées par la Covid-19 se voient proposer l'administration d'une seule dose de vaccin, étant donné qu'elles conservent une mémoire immunitaire. Cette dose unique de vaccin joue ainsi un rôle de rappel après l'infection.

² Source: https://covid19.mc/

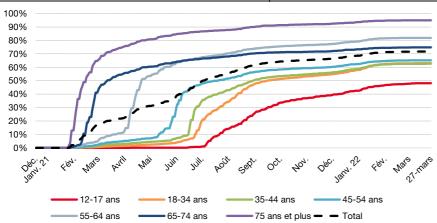
Covid-19 : Étude sur les données vaccinales





La couverture vaccinale atteint 71,7 % au 27 mars 2022

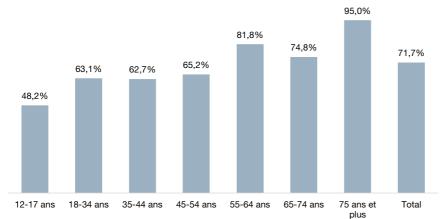
3. Évolution du taux de couverture vaccinale – schéma complet³ des résidents selon la tranche d'âge



Le taux de couverture vaccinale – schéma complet pour la population résidente augmente avec l'âge.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

4. Taux de couverture vaccinale - schéma complet des résidents selon la tranche d'âge au 27 mars 2022



Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE

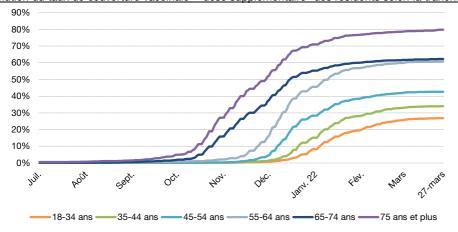
Au 27 mars 2022, le taux de couverture vaccinale — schéma complet est de 71,7 % pour la population résidente de 12 ans et plus.

Il est supérieur à 62 % pour toutes les tranches d'âge à partir de 18 ans.

Il est proche des 82 % chez les 55-64 ans et atteint 95 % chez les 75 ans et plus.

Près d'un résident de 12-17 ans sur deux a un schéma vaccinal complet.

5. Évolution du taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire⁴ des résidents selon la tranche d'âge



Au 27 mars 2022, le taux de couverture vaccinale – dose supplémentaire est de 80 % chez les résidents de 75 ans et plus, et est supérieur à 60 % pour toutes les tranches d'âges au-delà de 55 ans.

Note : La dose supplémentaire concernant essentiellement des personnes de 18 ans et plus, seules ces tranches d'âge sont présentées.

Sources : Département des Affaires Sociales et de la Santé, Direction des Services Numériques, IMSEE



³ Couverture vaccinale - schéma complet : Part de la population vaccinée avec une deuxième injection d'un protocole à deux doses ou une injection d'un protocole à dose unique.

⁴ Couverture vaccinale – dose supplémentaire : Part de la population vaccinée avec une troisième injection d'un protocole à deux doses ou une deuxième injection d'un protocole à dose unique.